



Histoire & mesure

XX - 1/2 | 2005
Varia

La pratique de l'isonymie matrimoniale dans les populations anciennes du sud-est de la France (1546-1899)

Michel Prost



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/782>

DOI : [10.4000/histoiremesure.782](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.782)

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2005

Pagination : 5-28

ISBN : 2-7132-2053-X

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Michel Prost, « La pratique de l'isonymie matrimoniale dans les populations anciennes du sud-est de la France (1546-1899) », *Histoire & mesure* [En ligne], XX - 1/2 | 2005, mis en ligne le 15 février 2013, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/782> ; DOI : [10.4000/histoiremesure.782](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.782)

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Éditions de l'EHESS

La pratique de l'isonymie matrimoniale dans les populations anciennes du sud-est de la France (1546-1899)

Michel Prost

« Les caractéristiques socioculturelles d'une population et les contraintes environnementales auxquelles elle est soumise se reflètent sur le comportement matrimonial de ses composantes et, à travers la reproduction qui découle du mariage, sur sa structure génétique »¹.

- 1 Dans une étude portant sur la consanguinité moyenne des populations d'Europe, des chercheurs américains ont montré une forte relation négative entre ce paramètre de génétique et la latitude d'implantation des populations². Ainsi, des liaisons significatives trouvent leur pertinence dans des champs disciplinaires pourtant relativement éloignés. En ce qui concerne la recherche de 1986, il semblerait que des facteurs de type historico-culturels prennent le pas sur la géographie pour expliquer cette corrélation. Néanmoins, l'impact de la géographie sur les structures biodémographiques des populations est parfaitement avéré³. Par ailleurs, pour clarifier et justifier certaines explications concernant tel ou tel comportement matrimonial ou attitude socioculturelle ou historico-culturelle, on n'hésite pas à évoquer certaines règles antiques ou romaines du mariage pour des recherches concernant diverses périodes historiques⁴. C'est donc dans une double perspective de pluridisciplinarité et de pérennité comportementale que nous nous plaçons ici.
- 2 L'isonymie matrimoniale repose sur le fait que, pour une union donnée, les deux époux portent le même patronyme. De là, on déduit que cette union particulière s'effectue entre cousins, puisque les ancêtres respectifs de l'homme et de la femme portaient le même nom de famille. Donc, à une génération antérieure plus ou moins proche, on devrait retrouver un ancêtre commun porteur du patronyme observé. Par ailleurs, dans une étude impliquant plusieurs milliers d'unions, on s'aperçoit que, dans la haute montagne alpine, la fréquence des paires isonymes ne varie que très faiblement d'un siècle à l'autre.

Tout semble se passer comme s'il s'agissait d'habitudes culturelles ou de comportements matrimoniaux parfaitement organisés⁵ : XVI^e siècle, 8,3 % ; XVII^e siècle, 8,8 % ; XVIII^e siècle, 9,1 % et XIX^e siècle, 7,5 %. De plus, les médiévistes qui étudient les populations des Alpes mettent en évidence le mariage isonyme dès le XIII^e siècle et s'interrogent sur l'éventualité d'unions entre cousins⁶. Plus tard, au début du XIV^e siècle, dans un registre de notaire, un acte commence ainsi :

« À Briançon, ce 27 septembre 1339, contrat de mariage entre Thibaud Roulx fils d'Ucellin et Reymonde Roulx fille de Jean. Sont présents Roulx Roulx, frère de ladite Reymonde, Rosete sa mère, Jean Foraville, notaire et Aynard Roulx fils de Meyffred »⁷.

- 3 De même, on retrouve dans les demandes de dispenses de consanguinité de l'archevêché d'Embrun aux XV^e et XVI^e siècles, quantité d'unions pour lesquelles les deux époux portent le même patronyme⁸.
- 4 Dans cette étude, nous nous interrogeons principalement sur les déterminants qui président au fait que, dans un couple, les deux époux portent le même nom de famille. Néanmoins, notre positionnement ne sera aucunement orienté vers la génétique de population et l'anthropologie biologique qui, habituellement, se servent de cette méthode devenue classique et qui fut jadis initiée par George Howard Darwin en 1875⁹. Ici, nous mettons en perspective plusieurs critères de géographie physique et humaine, pour tenter de rendre compte de ce fait si particulier que l'on observe çà et là quand on étudie les populations. Cette approche nouvelle, fondée sur l'interdisciplinarité, devrait permettre de mieux cerner comment s'élabore l'isonymie matrimoniale dans la France des XVI^e-XVIII^e siècles. S'agit-il d'un phénomène lié à la ruralité ? Les urbains y ont-ils recours ? Des paramètres géographiques ont-ils un impact tangible sur la fréquence isonymique ? Dans l'affirmative, au moyen de la statistique, nous essaierons de savoir si les éventuels liens qui s'instaurent entre les différentes données — celles concernant la biodémographie et celles émanant de la géographie — ont une réelle « intensité ».

1. Corpus et méthodes

- 5 Pour réaliser une telle étude, il semblait nécessaire de s'appuyer sur un corpus de données couvrant à la fois un large espace et bien entendu une ample diversité géographique. D'autre part, s'agissant d'intégrer des facteurs culturels tels que des comportements matrimoniaux, la dimension diachronique est loin d'être négligeable.
- 6 Quatre groupes distincts forment ce corpus de travail, mais ils sont réunis en une unité provinciale nommée Dauphiné. On s'attendrait à observer, dans cette entité historique, les mêmes attitudes socioculturelles, du fait que les populations se trouvent regroupées au sein d'un même territoire aux racines ethnolinguistiques communes et à l'identité culturelle certaine. En fait, plusieurs constatations semblent s'opposer à cette unicité, à cette cohérence de structures. Voici deux témoignages :

« Le Dauphiné, à la différence de la Provence voisine, n'avait rien d'un état cohérent ; c'était bien plutôt, comme la Savoie, un conglomerat de seigneuries mal soudées, dont l'union ne peut s'expliquer que par les hasards des événements historiques »¹⁰

ou encore

« En cette extrême fin du Moyen Âge, le Dauphiné n'apparaissait que comme une province tard venue, faite de territoires hétérogènes sans même un véritable noyau

central, avec des frontières imposées par les hommes, et de plus en plus intégrée au royaume de France »¹¹.

- 7 De surcroît, si l'on considère la géographie, c'est encore la diversité qui prime. Les altitudes extrêmes de ce large territoire — de 33 à 4 103 m — démontrent bien que de multiples écosystèmes subsistent¹². La limite septentrionale se situe au-delà de Lyon, et ce n'est que bien en deçà de Nyons que l'on trouve celle du sud. Frontière avec l'Italie, le Dauphiné englobe aussi une partie piémontaise, restituée au royaume sarde en 1713. La Révolution partagea l'ensemble provincial intégré au royaume au milieu du *XIV^e* siècle en trois départements : l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes.
- 8 Le Tableau 1 présente les populations choisies pour cette étude spécifique et les quatre groupes qui ont été créés. Le premier compte 44 villes représentant environ 65 % du réseau urbain provincial, les agglomérations étant réparties de façon homogène sur toute la superficie du territoire. Le deuxième réunit 105 populations rurales contiguës du département de l'Isère ; elles forment les entités nommées habituellement par les géographes *Terres Froides*, *Basses Terres* et *Plateau de Crémieu*. Plus au Sud, ce sont 192 populations rurales qui forment le troisième groupe. Elles sont qualifiées à la fois par les historiens et les géographes comme appartenant à la Drôme provençale. Il est certain que les ruraux vivant au nord-est de Lyon, à la limite du Bugey, tels ceux de Porcieu-Amblagnieu ou de Vertrieu, situés sur le *Plateau de Crémieu*, ne connaissent pas les mêmes conditions d'existence que ceux qui résident autour de Suze-la-Rousse, à la limite du Vaucluse. Enfin, avec les 92 communautés des Hautes-Alpes et du Piémont, nous avons affaire à des montagnards résidant dans un écosystème plus que contraignant.

Tableau 1. Données quantitatives relatives à l'ensemble du corpus et distribuées selon la typologie des populations rencontrées

<i>Typologie des populations observées</i>	<i>Populations (n.a.)</i>	<i>Unions (n.a.)</i>	<i>Dates extrêmes</i>
Urbaines des trois départements	44	101 265	1546-1899
Rurales de l'Isère ou Bas Dauphiné	105	51 804	1577-1802
Rurales de la Drôme provençale	192	56 046	1590-1892
Montagnardes des Hautes-Alpes et du Piémont	92	55 118	1590-1896
<i>Ensemble</i>	$\Sigma = 433$	$\Sigma = 264\ 233$	<i>XVI^e-XIX^e siècles</i>

- 9 Au total, ce sont 433 populations qui constituent ce corpus. L'isonymie matrimoniale s'appréciant au moyen des unions, ce sont quelque 264 233 unions qui ont été étudiées. Nous avons opté pour une longue période d'observation, les bornes temporelles extrêmes allant de 1546 à 1899. Deux types d'archives ont été ici utilisés : les registres paroissiaux et ceux de l'état civil, puis les registres des notaires, surtout pour les *XVI^e* et *XVII^e* siècles. Les actes informatisés nous ont été fournis par différentes associations généalogiques¹³ avec lesquelles nous coopérons pour réaliser différents programmes transdisciplinaires consacrés aux structures des populations humaines : démographie, génétique, patronymes, histoire sociale, mouvements migratoires, reproduction générationnelle.
- 10 À partir de l'ensemble initial composé de 433 populations, nous examinerons successivement les fréquences des paires isonymes recueillies selon différents critères géographiques. Nous chercherons à savoir si l'isonymie matrimoniale est plus développée en altitude qu'en plaine, si la taille de la population est un élément prépondérant, mais aussi si la superficie du terroir d'implantation joue ou encore si la structure même de la

population influe véritablement sur ce marqueur de biodémographie. Pour cela, un ensemble de statistiques sera employé : moyennes arithmétique et pondérée, coefficient de variation (CV) et, pour tester les éventuels liens entre l'isonymie et la géographie, le V de Cramer. Étant donné l'ampleur du corpus, la scission en plusieurs groupes d'observation de taille différente imposera forcément une pondération pour rendre toute moyenne crédible. La pondération s'exercera sur la quantité de populations recensées dans chacun des groupes. Pour le coefficient de variation, exprimé en %, élaboré comme le rapport de l'écart type sur la moyenne ($\sigma / \mu * 100$), il permettra d'estimer le degré d'homogénéité de chaque ensemble ; il sera toujours arrondi. Quant au V de Cramer, $V = [\chi^2 / n * \inf. (p-1, q-1)]^{1/2}$, c'est une mesure d'association reliée au χ^2 . Il possède ici plusieurs avantages : il ne dépend pas de l'effectif total et atteint son maximum même lorsque le nombre de lignes est différent du nombre de colonnes. Ce coefficient est le seul – parmi les tests sur les tableaux de contingence – qui soit normé, maximum = 1, quelle que soit la dimension de la table de contingence. Il permet de plus d'estimer l'intensité du lien entre les variables testées. V varie dans l'intervalle [0,1] : une valeur proche du 0 indique l'indépendance, une autre voisine de 1 confirme la dépendance. La « force » du lien qui relie les données est estimée à partir des limites suivantes : de 0,05 à 0,09, le lien est considéré comme faible (noté *), de 0,09 à 0,18 il est dit moyen (noté **), puis de 0,18 à 0,36 c'est un lien fort (noté ***) et finalement de 0,36 à 1 le lien est très fort (noté ****).

2. Résultats et analyses

- 11 Pour tenter d'appréhender la pratique de l'isonymie matrimoniale sur un espace relativement important et sur une longue période historique, nous avons choisi de multiplier les angles d'approches et d'observer le corpus de populations selon différentes perspectives. La première partition créée se fonde sur les structures sociodémographiques des populations. L'ensemble est donc trié selon une appartenance aux mondes urbains, rural et montagnard. Étant donné que le groupement rural s'avère très majoritaire, une scission a été introduite en le partageant géographiquement. Les ruraux de l'Isère se situent au nord de la province, ceux de la Drôme, nettement au sud, étant quasiment inclus dans la Provence. Par ce moyen, nous tentons de percevoir si les unions entre personnes portant le même patronyme sont davantage le fait de la ville que de la campagne ou de la montagne.

Tableau 2. Distribution des fréquences isonymiques selon la typologie structurelle des 433 populations (fréquence maximale-fréquence minimale)*

<i>Populations</i>	<i>Fréquences d'isonymie en % [CV %]</i>
Urbaines des trois départements	0,98 (4,79 - 0,08)* [97]
Rurales de l'Isère	1,07 (5,50 - 0,00)* [93]
Rurales de la Drôme provençale	1,55 (9,80 - 0,00)* [111]
Montagnardes des Hautes-Alpes et du Piémont	4,59 (17,1 - 0,00)* [80]
<i>Moyenne pondérée (m. arithmétique)</i>	<i>2,02 (2,05), ratio = 4,7</i>

- 12 La première observation qui s'impose est que dans chaque groupement populationnel étudié, on retrouve la pratique de l'isonymie matrimoniale. En réalité, on comptabilise dans l'ensemble 44 populations sur les 433 (10,2 %) sans trace d'isonymie : 1 dans les Hautes-Alpes, 30 dans la Drôme et 13 dans l'Isère. Mais il s'agit le plus souvent de petits,

voire très petits corpus d'unions représentant, ensemble, 2,8 % de la totalité des mariages. En tout cas, il ne s'agit pas de structures urbaines : les 44 bourgs, cités, agglomérations ou villes ont tous un taux non nul. Dans ces villes, on s'unit entre cousins probables avec une fréquence quasi-analogue à celle des ruraux du Bas-Dauphiné. Au surplus, ces moyennes respectives de 0,98 % et 1,07 % s'accompagnent d'un coefficient de variation similaire : 97 % et 93 %. Cela semble suggérer qu'une proximité culturelle s'établit, dans cette province, entre villes et campagnes et/ou que la plupart des agglomérations dauphinoises examinées ne sont pas de vraies villes¹⁴. Après une première approche sur cette problématique spécifique, il semblerait que les deux composantes de notre hypothèse soient avérées ; une étude statistique est actuellement en cours.

- 13 Situées aux confins sud du territoire, presque en Provence, les communautés rurales de la Drôme sont légèrement plus enclines que leurs homologues presque lyonnaises et savoyardes à pratiquer l'isonymie : 1,55 % contre 1,07 %. Les coefficients de variation montrent cependant une plus ample diversité dans cette pratique chez les ruraux du sud que chez ceux du nord de la province : 111 % contre 93 %. Aucune explication pertinente ne peut vraiment étayer cette différence (*ratio* moyen 1,4) pour des ruraux appartenant à une même entité historique et pratiquant le même système de dévolution des biens¹⁵. Néanmoins, plus on se rapproche de la Provence, plus on observe la coutume de féminiser le patronyme porté par les femmes¹⁶ : Gontard devient Gontarde, Martin/Martine, Magnet/Magnette, etc. Dans la Drôme provençale, les patronymes sont de fait plus divers et nombreux que dans les *Terres Froides* ou les *Basses Terres*, d'où, peut-être, ce taux d'isonymie supérieur.
- 14 Par contraste avec les autres, les populations des Alpes se singularisent doublement avec un fort taux moyen de 4,6 % et un coefficient de variation plus faible : 80 %. La montagne apparaît donc comme le lieu privilégié de la pratique isonymique : presque 5 fois plus « qu'en ville ». Historiquement, personne, sauf les autochtones, ne voulant s'unir et/ou s'établir en montagne, les couples se forment plus volontiers qu'ailleurs entre cousins plus ou moins éloignés, d'où la quantité de mariages dispensés et/ou isonymes que l'on y recense tant en France que dans le reste de l'Europe¹⁷. À titre informatif, dans une autre étude consacrée exclusivement aux massifs alpins du Dauphiné et portant sur près de 80 000 unions, on retrouve un taux similaire de 4,4 % d'isonymie¹⁸. Dans d'autres parties de l'Arc alpin, en des lieux très ciblés, communautés ou vallées, les chercheurs recensent encore de forts taux jusqu'à des dates très récentes, 1969 et 1970. Ainsi, dans les vallées piémontaises de la *Varaita* et de *Maïra*, les fréquences croissent de 2,1 % à 21,5 % selon les époques¹⁹. En définitive, cette première scission opérée dans une même province permet de découvrir un territoire composite dans lequel cohabitent des populations culturellement plurielles et diverses. C'est d'ailleurs quasiment la conclusion à laquelle parviennent les médiévistes, avec d'autres sources, pour les siècles antérieurs à la présente étude.
- 15 Avec la deuxième partition, il s'agira de préciser si le Dauphiné, importante entité historique qui s'étend sur trois départements actuels, possède, en matière d'isonymie, une quelconque homogénéité. Certes, plusieurs études ont montré qu'à l'intérieur de ce territoire considérable, de multiples attitudes matrimoniales perduraient, que ce soit en matière de choix du conjoint, de migration ou d'unions dans la parenté. Ici, nous adoptons un découpage par départements, bien que ceux-ci ne datent que de la fin du XVIII^e siècle. Les populations dont les actes paroissiaux et d'état civil ont été recueillis sur

les territoires contemporains de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes ont été rassemblées en trois entités que l'on peut qualifier d'artificielles.

- 16 Dans le Tableau 3, les 44 agglomérations « du monde urbain » repérées dans le Tableau 2 ont été redistribuées dans leurs départements respectifs, créant ainsi un ensemble départemental hétérogène, à la fois rural et urbain puis montagnard et urbain. Dans cette configuration, le poids démographique des villes, et par conséquent celui du nombre de mariages, paraît jouer le rôle « d'égalisateur » pour la totalité des résultats acquis. Néanmoins, on retrouve une double hiérarchie quant aux résultats : l'Isère est moins isonyme que la Drôme qui, elle-même, l'est moins que les Hautes-Alpes. Quant à l'homogénéité, le même gradient que précédemment est observé : la Drôme se révèle la plus diverse (CV = 113 %), suivie de l'Isère et des Hautes-Alpes (CV = 81 %). Ainsi, l'introduction de 101 265 unions urbaines — soit 38,3 % du total observé — dans les trois ensembles ruraux et montagnards ne permet pas de bouleverser les fréquences enregistrées dans le Tableau 2. Une fois encore, il semblerait que le semis urbain dauphinois de la période moderne ne soit pas composé de villes véritables.

Tableau 3. Distribution des fréquences d'isonymie (en %) selon l'implantation départementale des 433 populations (* moyenne pondérée, ** moyenne arithmétique)

<i>Populations</i>	<i>Nb. observé</i>	<i>Nb. d'unions</i>	<i>Fréquences d'isonymie [CV %]</i>
de l'Isère	135	124 058	0,99 [93]
de la Drôme	198	72 460	1,51 [113]
des Hautes-Alpes	100	67 715	4,45 [81]
<i>Ensemble</i>	$\Sigma = 433$	$\Sigma = 264\ 233$	<i>moyenne = 2,03* (2,32**), ratio = 4,5</i>

- 17 Alors que nous avons vu que l'isonymie perdurait dans les vallées piémontaises italiennes jusque dans le dernier quart du XX^e siècle, nous nous sommes livrés à une comparaison tirée d'une enquête nationale déjà ancienne²⁰. Les deux chercheurs ont, dans les archives contemporaines, étudié dans un premier temps la fréquence des unions accompagnées de dispenses pour consanguinité durant la période 1926-1945. Ensuite, ils en ont déduit un coefficient de consanguinité moyen C, nommé aussi *consanguinité apparente*, pour chacun des départements français. Une évolution de la « géographie départementale » des dispenses fut aussi élaborée. De cet ensemble, les données concernant les trois départements en question ont été extraites et, bien que C ne représente pas vraiment l'isonymie, nous retrouvons au milieu du XX^e siècle la hiérarchie géographique constatée plus haut pour la période antérieure (XVI^e-XIX^e siècles) : l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes.

Tableau 4. Moyennes de deux données de biodémographie établies à partir des travaux de Sutter et Tabah portant sur des populations départementales observées en 1926-1945

<i>Populations</i>	<i>Fréquences d'unions dispensées (%)</i>	<i>Coefficients de consanguinité C (x 103)</i>
de l'Isère	1,44	0,49
de la Drôme	1,60	0,69
des Hautes-Alpes	3,57	0,80
<i>Ensemble</i>	<i>moyenne = 2,20 et ratio = 2,5</i>	<i>moyenne = 0,66 et ratio = 1,6</i>

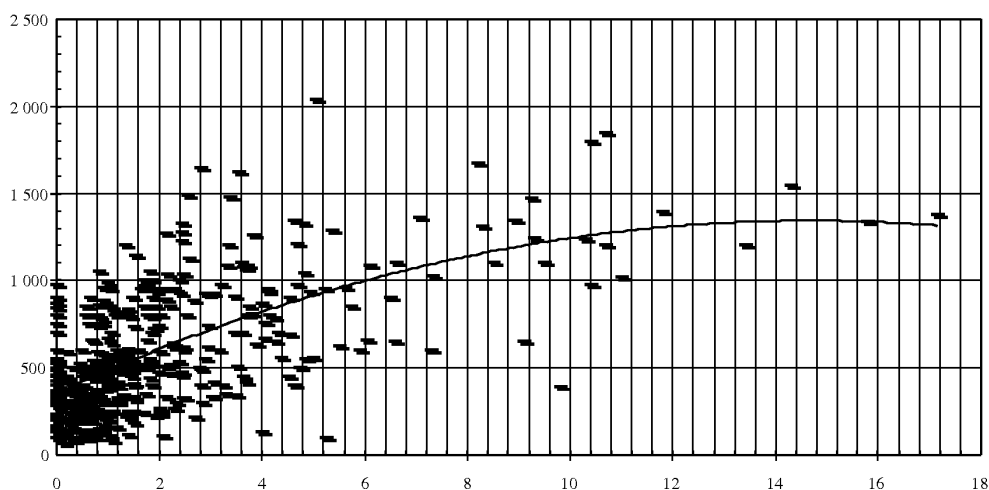
- 18 Certes, la consanguinité apparente (C) diffère passablement de l'isonymie : ce sont deux mesures d'estimation de la consanguinité moyenne, mais chacune d'elles garde sa spécificité²¹. Néanmoins, nous constatons que les trois départements évoluent selon le même mouvement et que des habitudes culturelles comme celle de s'unir à un cousin proche — c'est le cas pour le coefficient C — comme à un cousin portant le même nom que soi — c'est le cas de l'isonymie — demeurent encore d'actualité au milieu du xx^e siècle. À cet égard, plusieurs recherches en cours permettent d'observer que la flexion véritable dans les comportements matrimoniaux des populations du Sud-Est s'est produite dans les décennies qui suivirent le deuxième conflit mondial. Il apparaît que le déséquilibre provoqué dans les marchés matrimoniaux après les deux guerres mondiales — perte importante de la composante masculine — a semble-t-il véritablement accru le phénomène. Dans l'Arc alpin européen, ce phénomène dit de « rupture des isolats » paraît s'être effectué de manière très disparate durant plusieurs décennies. Il est probable que des facteurs comme la modernisation des réseaux routiers et l'apparition de nouveaux moyens de locomotion ont aussi un impact non négligeable sur la dynamique évolutive et l'ouverture des marchés matrimoniaux alpins traditionnels.
- 19 Le Dauphiné possédant une très large plage altitudinale allant de quelques dizaines de mètres comme à Donzère (64 m) jusqu'à 2 040 m pour Saint-Véran en Queyras pour l'implantation des villages et des villes, il paraissait opportun de s'intéresser au facteur altitude. Précisons qu'il s'agit ici de l'altitude prise au chef-lieu, certains hameaux ou écarts pouvant se situer bien plus haut. Par ailleurs, il faut aussi compter avec l'environnement : là, l'empan altitudinal est considérable, d'une vingtaine de mètres à 4 103 m pour le plus haut sommet des Hautes-Alpes (la barre de Écrins, en vallée de Vallouise). Un troisième découpage a donc été opéré pour l'ensemble populationnel. Nous nous sommes conformés à la stricte taxinomie des géographes alpins qui stratifient l'altitude en cinq classes distinctes²². Néanmoins, dans cette partie de la France, les altitudes des implantations humaines n'atteignent pas l'étage nival et le faible nombre de populations résidentes entre 1 200 et 2 399 m oblige à regrouper les étages subalpin et alpin.
- 20 Cette nouvelle distribution des populations en strates altitudinales montre que près des trois quarts (72 %) de celles-ci sont établies en plaine et dans l'étage *collinéen*. À l'opposé, les 33 populations implantées au-delà de 1 200 m permettent d'observer seulement quelques centaines d'unions. Ce nombre sera-t-il suffisant pour rendre crédible la statistique ? Pour vérifier la solidité du calcul portant sur les populations les plus hautes, nous avons procédé à un échantillonnage de la distribution afin de générer des données aléatoires²³. Les 1 000 fréquences isonymiques générées à partir des 33 empiriques aboutissent à une moyenne arithmétique de 6,54 %, proche des 7,03 % indiqués dans le Tableau 5, avec un CV identique de 62 %. La même opération a été conduite pour l'étage *montagnard*. Les 87 données génèrent 1 000 fréquences qui permettent d'obtenir une moyenne de 2,60 %, accompagnée d'un CV de 84 %. Ces fréquences correspondent donc parfaitement à la réalité décrite dans le Tableau 5.

Tableau 5. Distribution des fréquences d'isonymie (en %) selon l'étagement altitudinal préconisé par la taxinomie géographique, () *minimum-maximum

	<i>Altitude moyenne (en m)</i>	<i>Populations</i>	<i>Fréquences d'isonymie [CV%]</i>
Plaine : 1 – 399 m	254	162	0,88 [123]
Étage <i>collinéen</i> : 400 - 799 m	556	151	1,75 [93]
Étage <i>montagnard</i> : 800 - 1 199 m	927	87	2,72 [85]
Étages <i>subalpin</i> et <i>alpin</i> : > 1 200 m	1 405	33	7,03 [62]
<i>Ensemble : (64 - 2 040 m)*</i>	<i>moy. = 581 m, ratio = 5,5</i>	$\Sigma = 433$	<i>moy. = 2,02, ratio = 8,0</i>

- 21 D'emblée, on peut faire un parallèle entre le gradient d'isonymie et celui imposé par la géographie. En plaine, un taux inférieur à 1 %, donc bien en deçà de la moyenne provinciale (*ratio* = 2,3), démontre que l'isonymie n'est que très peu pratiquée. Il s'agit plutôt, nous l'avons vu avec le département des Hautes-Alpes, d'un comportement montagnard (*ratio* = 8,0). Il est vrai que les villes, souvent établies au plus bas, doivent influencer sur cette basse fréquence de 0,88 %. Mais ce n'est pas forcément toujours le cas car si, par exemple, Montélimar se situe à 81 m, Briançon, elle, culmine à 1 380 m. En réalité, les structures urbaines dauphinoises ont déjà été étudiées en matière de biodémographie et d'altitude : leurs comportements matrimoniaux et culturels ne diffèrent que très peu du monde rural qui les environne²⁴. Ainsi, en ce qui concerne l'apparement des couples urbains, un important *ratio* de 3,8 a été calculé selon que les agglomérations se situaient en plaine ou en altitude²⁵.
- 22 Au total, les couples de l'étage *collinéen* sont deux fois plus nombreux à adopter l'isonymie que ceux de la plaine. Ceux de l'étage *montagnard* sont trois fois plus nombreux que leurs homologues de plaine. Mais ce comportement spécifique est surtout le fait des « gens du haut », qui se singularisent une nouvelle fois relativement au reste de la population. Ces habitudes culturelles ne sont pas spécifiques à la montagne française. Elles ont même un caractère européen, puisque des comportements analogues sont repérés dans la plupart des populations des Alpes occidentales²⁶. Ainsi, dans une étude portant sur deux vallées italiennes, les chercheurs mettent en évidence une gradation de l'isonymie en fonction de l'altitude d'implantation des 7 populations observées. Entre 1825 et 1923, on recueille en moyenne 5,57 % d'isonymie matrimoniale²⁷ parmi les 4 518 unions recensées, les altitudes s'étagant de 642 à 1 017 m²⁸. L'explication la plus plausible réside d'une part dans le double fait qu'en altitude, les espaces cultivables sont très fortement contingentés (pente, insolation, terroirs très morcelés) et pas vraiment extensibles (ravinelements, forêt nécessaire à la protection, etc.)²⁹ : il en résulte un contrôle rigoureux des marchés matrimoniaux. D'autre part, très peu d'immigrants désirant ou pouvant s'installer en montagne, l'Alpin est contraint de réaliser une union dans sa parenté proche ou éloignée s'il veut se maintenir sur son patrimoine ; dans le cas contraire, il doit émigrer³⁰.

Figure 1. Distribution des fréquences isonymes (en abscisse) dans les populations en fonction de l'altitude d'implantation



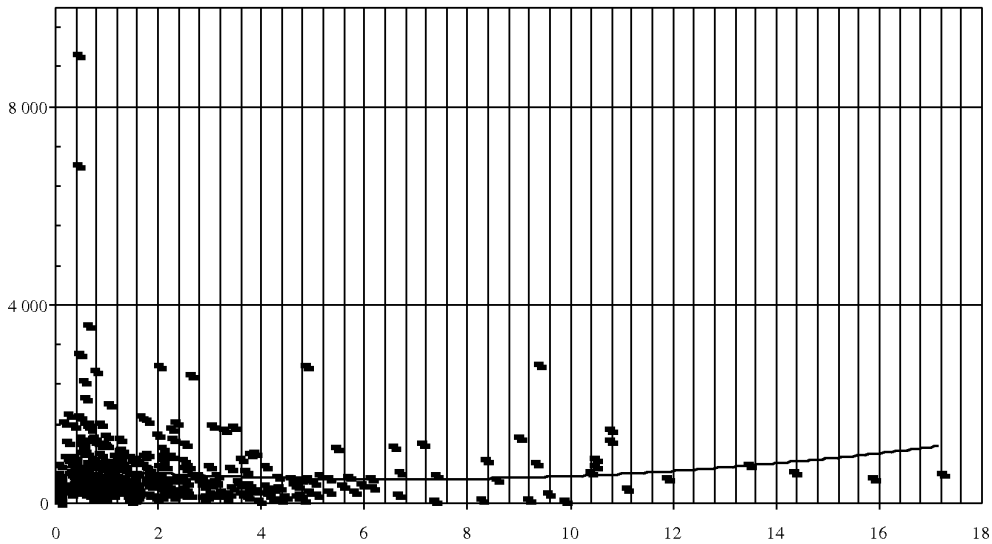
- 23 Le nuage de points résultant de la mise en relation des deux paramètres détermine une forte concentration dans les altitudes comprises entre 0 et 500 m et pour des fréquences allant de 0 à 2 %. Dans cette configuration, la droite d'ajustement linéaire dont l'équation est $y = 85,514x + 408,78$ permet d'obtenir un coefficient de détermination qui reste relativement bas : $R^2 = 36,40 \%$. Néanmoins, le meilleur ajustement possible, $R^2 = 38,82 \%$, n'est guère supérieur. Il s'obtient avec une régression polynomiale du 2^e degré dont l'équation est $y = -4,5776x^2 + 134,34x + 357,79$. Au-delà de 2 000 m, on remarque la communauté de Saint-Véran dont le taux d'isonymie reste modeste : 5,04 %. À l'opposé, on distingue la fréquence la plus forte : 17,14 % ; elle est enregistrée à Réallon, en Embrunais, à 1 381 m d'altitude. Du point de vue de la statistique, le V de Cramer appliqué sur les deux distributions montre qu'un lien certain s'établit entre l'altitude et l'isonymie, tout en demeurant cependant faible : 0,053^{*}.
- 24 Pour cette quatrième partition, nous cherchons à déterminer si la taille d'une population influe sur la capacité à générer des couples isonymes. Logiquement, les plus importantes unités populationnelles possèdent des stocks patronymiques plus amples, plus divers que les petites : elles auraient donc une propension accrue à développer ce particularisme. A contrario, les populations les plus considérables sont souvent des structures urbaines pour lesquelles les « brassages » matrimoniaux sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs.
- 25 Comme précédemment pour l'altitude, nous avons voulu éprouver la conformité des calculs concernant respectivement les 8 et 5 populations du Tableau 6. Les 1 000 fréquences aléatoires construites sur les deux distributions empiriques dites « de référence » renvoient des calculs conformes : 2,61 % [CV = 85 %] et 0,32 % [CV = 30 %]. De façon identique, pour les 47 populations dont la taille est comprise entre 1 000 et 1 999 résidents, on obtient une fréquence moyenne de 2,06 % [CV = 121 %].

Tableau 6. Distribution des fréquences d'isonymie selon la taille des populations réparties en 4 classes graduelles

	<i>Altitude moyenne (en m)</i>	<i>Populations</i>	<i>Fréquences d'isonymie [CV%]</i>
Plaine : 1 – 399 m	254	162	0,88 [123]
Étage <i>collinéen</i> : 400 - 799 m	556	151	1,75 [93]
Étage <i>montagnard</i> : 800 - 1 199 m	927	87	2,72 [85]
Étages <i>subalpin</i> et <i>alpin</i> : > 1 200 m	1 405	33	7,03 [62]
<i>Ensemble : (64 - 2 040 m)*</i>	<i>moy. = 581 m, ratio = 5,5</i>	$\Sigma = 433$	<i>moy. = 2,02, ratio = 8,0</i>

- 26 Ici, le découpage adopté ne recouvre aucune classification imposée par la géographie ; il est simplement adapté aux données du corpus, qui demeurent rurales en majorité. 86 % des populations observées ont moins de 1 000 résidents, en moyenne 406, soit environ 90 familles. Dans ce contexte, la fréquence des paires isonymes recouvre quasi exactement la moyenne pondérée de l'ensemble : 2,02 %. Au-delà, la classe inférieure à 2 000 personnes, soit 300 familles, offre une fréquence légèrement plus importante que la précédente. Effectivement, une gradation se profile au fur et à mesure que les populations croissent, puisque la classe inférieure à 3 000 personnes (560 familles) recueille une fréquence supérieure : 2,65 %. Pourtant, une rupture se produit pour les agglomérations les plus peuplées, Grenoble, Vienne, Montélimar, Voiron et la Côte-Saint-André enregistrant un taux moyen inférieur à 0,4 %. L'hypothèse émise plus haut se confirme : la gradation n'est pas continue, comme pour les classes altitudinales précédentes. Dans les grandes villes, aux forts potentiels patronymiques, la pratique de l'isonymie reste confidentielle. D'ailleurs, un sondage portant sur 40 000 unions qui se sont déroulées à Marseille durant les XVII^e et XVIII^e siècles fait ressortir une fréquence globale de 0,7 %, en très légère diminution d'un siècle à l'autre. Cependant, en l'absence de données sur l'isonymie urbaine, hormis pour la période contemporaine, il paraît bien difficile de conclure véritablement. En définitive, ce serait dans des populations de tailles moyennes, abritant 1 000 à 2 000 personnes, soit environ 200 à 450 familles, que « l'intensité isonymique » serait la plus forte.

Figure 2. Distribution des fréquences isonymes (en abscisse) en fonction de la quantité d'individus dans les populations



- 27 Dans le graphique ci-dessus (Figure 2), la concentration des points se situe en deçà de 1 200 personnes pour la taille des populations et dans une fourchette de 0 à 1,7 % pour les fréquences d'isonymie. Aux extrêmes, la ville de Grenoble n'est pas représentée, car son point aurait trop « écrasé » l'ensemble du nuage. La ville de Vienne et sa population moyenne de 9 050 personnes apparaît donc comme le point culminant du graphe, son taux d'isonymie étant de 0,36 %. À droite, on retrouve Réallon et son taux maximal de 17,14 %. Ici, le coefficient de détermination linéaire reste très modeste : 0,09 % et l'ajustement linéaire n'est vraiment pas de qualité ($y = -15,376x + 677,18$). Le meilleur ajustement possible a été établi avec une fonction polynomiale du 2^e degré ($y = 6,0361x^2 - 79,619x + 744,56$), dont le coefficient de détermination demeure véritablement très faible, $R^2 = 0,43$ %. Malgré tout, la force du lien qui relie quantité de population et isonymie est ici « moyenne »³¹, puisque le V de Cramer s'élève à 0,113^{**}.
- 28 Avec le découpage suivant, nous nous intéressons à la superficie des terroirs sur lesquels sont établies les populations prises en compte. En effet, pour le monde rural, cet élément apparaît prépondérant : la possession ou non d'une quantité de « pièces » de terre ou de prés à mettre en valeur est un des facteurs de stabilité et de renouvellement des familles à un endroit donné, tout comme le fait d'en hériter ou non³². En montagne, il s'agit d'un problème identique mais qui se pose, nous l'avons vu plus haut, de manière plus critique, plus radicale, les aléas climatiques ainsi que la configuration géographique des sols rendant la pérennité des familles incertaine³³. En agglomération, la taille des terroirs à cultiver n'est pas une des préoccupations majeures des bourgeois. Néanmoins, ces derniers sont étroitement liés aux ruraux, tant pour les productions que par les marchés commerciaux qu'ils entretiennent³⁴.
- 29 Les 433 populations présentent une importante diversité en matière de superficie, allant de 58 ha pour la plus petite — Montdauphin-en-Embrunais — à 19 183 ha pour la plus étendue — Névache-en-Briançonnais. Cela détermine une moyenne arrondie de 2 100 ha avec un coefficient de variation de 98 %. Dans le Tableau 7, à partir de cette superficie moyenne, l'ensemble a été stratifié en trois classes en tentant d'équilibrer le nombre de populations observées, respectivement 36,5 %, 33,9 % et 29,6 %. Les fréquences des paires

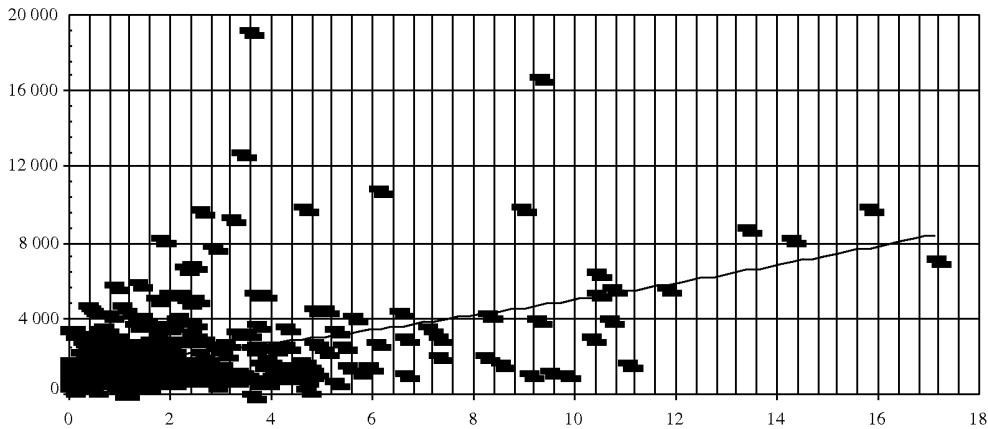
isonymes restent bien en deçà de la moyenne générale pour les deux premières classes, qui d'ailleurs s'équivalent (1,4 % contre 1,7 %). En fait, plus de 70 % des populations du corpus dont la superficie est inférieure à 2 200 ha possèdent une fréquence moyenne de 1,55 % ; seuls les terroirs les plus spacieux présentent une fréquence nettement supérieure. Cependant, ces derniers se situent principalement en montagne, d'où l'accroissement notable de la fréquence isonyme, conformément à ce que nous observions avec le facteur altitudinal. En effet, des superficies supérieures à 5 000 ha recensées dans l'ensemble initial, 27 appartiennent aux Hautes-Alpes, 2 à la Drôme et une seule à Isère.

Tableau 7. Distribution des fréquences d'isonymie (en %) selon la superficie des terroirs (en hectares) répartie en 3 classes graduelles

<i>Populations observées</i>	<i>Fréquences d'isonymie</i>	<i>[CV %]</i>
0-1 199 ha	158	1,41 [114]
1 200-2 199 ha	147	1,69 [114]
2 200-19 183 ha	128	3,18 [110]
<i>Ensemble</i>	$\Sigma = 433$	<i>moyenne = 2,04</i> <i>ratio = 2,3</i>

- 30 Là encore, dans la Figure 3, on observe une importante concentration du nuage dans une zone comprise entre 0 et 4 000 ha pour les ordonnées et 0 et 2 % d'isonymie pour les abscisses. Proche de 20 000 ha, nous distinguons la vallée de Névache et au-delà de 16 000 ha celle de Vallouise, dont la fréquence d'isonymie présente la particularité d'être stable sur un continuum de quatre siècles. Dans cet ensemble ne figure pas l'Oisans, que nous avons déjà étudié séparément et dans lequel les 12 347 ha de Saint-Christophe accueilleraient 8,6 % de couples isonymes. Le record en la matière est atteint par Villard-Eymond, avec une fréquence de 21,6 % de paires isonymes pour un terroir pourtant très restreint de 1 406 ha³⁵. Sur ce graphique, un faible coefficient de détermination linéaire $R^2 = 19,28\%$ est obtenu pour une droite dont l'équation est $y = 358,98x + 1371,5$. La recherche du meilleur ajustement possible aboutit à une fonction polynomiale du 2^e degré, $y = 7,3135x^2 + 281,07x + 1453,2$, pour laquelle R^2 n'est guère différent du précédent : 19,46 %. Le V de Cramer confirme qu'isonymie et superficie sont liées mais, comme précédemment, la force de ce lien reste faible : 0,039*. D'ailleurs, des trois tests effectués au moyen d'une mesure d'association du χ^2 , c'est celui relatif à la superficie des territoires qui obtient le score le plus modeste.

Figure 3. Distribution des fréquences d'isonymie (en abscisse) selon la superficie des terroirs d'implantation



- 31 En définitive, le coefficient de variation moyen calculé sur l'ensemble des cinq partitions et leurs découpages respectifs fait ressortir que c'est l'altitude de résidence qui présente la meilleure homogénéité en matière d'isonymie : 61 % pour les 433 populations considérées. La deuxième place est obtenue conjointement avec la structure sociodémographique et l'implantation départementale des populations, avec un score nettement plus important : 99 %. Au-delà, ce sont la superficie des territoires et la taille des populations qui présentent d'amples variabilités, avec respectivement 123 et 196 %. Néanmoins, pour ce qui est de la superficie, il s'agit de données brutes, qui auraient dû être amendées, car au-delà de 2 200 m, il n'y a aucun habitat permanent dans les Alpes. Une quantité variable de surfaces, très difficilement quantifiable dans ce type de recherche, devrait être retranchée³⁶.
- 32 De façon similaire à l'étude américaine³⁷ concernant les populations européennes, nous réalisons un ultime regroupement par « larges zones géographiques », le découpage de la région observée s'effectuant de façon à obtenir quatre secteurs différenciés. Dans cette configuration, la ligne horizontale de partage sectoriel s'appuie quasiment sur le 45^e parallèle, la ligne verticale « passant » près de Grenoble. Le Nord-Ouest comprend donc la partie rurale de l'Isère et certaines villes, le Nord-Est englobant une partie des villes de l'Isère et des Hautes-Alpes et une portion septentrionale de la montagne alpine. Au Sud-Ouest, ce sont les communautés rurales et urbaines de la Drôme provençale qui sont agrégées à une partie des Hautes-Alpes contiguës. Dans le quatrième secteur, on ne regroupe que des communautés montagnardes des Hautes-Alpes et plusieurs entités urbaines.
- 33 Là encore, les 19 et 60 populations répertoriées dans la partie Est semblent très déficitaires par rapport à celles de l'Ouest. Nous avons donc une fois encore appliqué la méthode idoine pour générer 1 000 fréquences aléatoires. Pour le Nord-Est, la fréquence recueillie est 4,79 [CV = 69 %] ; celle concernant le Sud-Est s'établit à 4,43 [CV = 81 %].

Tableau 8. Distribution des fréquences d'isonymie (en %) selon le découpage en quatre secteurs géographiques

	<i>Populations recensées</i>	<i>Fréquences d'isonymie [CV %]</i>
Nord-Ouest	131	0,98 [94]
Nord-Est	19	5,01 [68]
Sud-Ouest	223	1,60 [113]
Sud-Est	60	4,90 [79]

- 34 Les données rassemblées dans le Tableau 8 font ressortir un découpage très hétérogène puisque, par exemple, 51,5 % des populations du corpus se trouvent incorporées dans le secteur Sud-Ouest. Certes, nous aurions pu reculer la ligne méridienne plus à l'Ouest pour donner moins de poids à cette partie si importante. Néanmoins, nous nous serions retrouvés pratiquement dans la situation départementale déjà étudiée (cf. Tableau 3). Au final, cette ultime partition montre que le comportement d'isonymie matrimoniale est plus volontiers adopté par les populations de l'Est que par celles de l'Ouest. En revanche, aucune dichotomie véritable n'est mise en évidence entre les populations résidant au Nord du 45^e parallèle et celles du Sud. La statistique appliquée sur les données du Tableau 8 renvoie un $\chi^2 = 39,774$ ($p = 0,000$, ddl = 3), significatif au seuil de 1 %, et un V de Cramer culminant à 0,299^{***} marquant, ici, un lien véritablement fort. Cependant, contrairement à l'étude menée par les Américains³⁸, le découpage que nous avons adopté porte sur une portion réduite du territoire français. De fait, il apparaît que la géographie physique du site étudié biaise considérablement les résultats de cette partie ; aucune comparaison n'est donc vraiment congruente. La fraction Ouest de notre partage correspond quasi exclusivement aux populations de plaine ou de l'avant-pays, celles-ci étant aussi bien rurales qu'urbaines, tandis que la partie Est ne recueille que les populations montagnardes qui, elles aussi, comprennent des urbains.
- 35 L'isonymie matrimoniale décrit une réalité simple : pour une union donnée, les deux époux portent un patronyme identique. En génétique de population, ce particularisme aboutit à une méthode d'évaluation de consanguinité moyenne pour des populations théoriques ou à une estimation de l'apparentement moyen des couples. En anthropologie biologique, la fréquence des paires isonymes est un instrument de choix dans la connaissance de la structure des populations, en l'absence de généalogies profondes. On s'en sert pour, par exemple, mesurer facilement le degré d'ouverture ou de fermeture génétique de populations réelles. Cette méthode dite de « l'isonymie matrimoniale » présente, outre sa facilité, des avantages certains, en particulier celui de la dissociation en composantes explicatives³⁹. *A contrario*, cette méthode impose, pour l'utiliser pleinement et sûrement, de respecter six hypothèses. Citons-les cursivement. Il s'agit d'abord de contrôler que les noms se transmettent régulièrement, sans modifications depuis leur création. Ensuite, cette méthode ne peut prendre en considération ni les cas d'illégitimité, ni les cas d'adoption, ni les éventuels changements de noms qui peuvent se produire. Elle suppose encore trois restrictions d'importance : que la population soit monogame, que la consanguinité soit due dans des proportions similaires aux ascendants masculins et féminins et qu'aucun des deux sexes ne soit préférentiellement lié aux mouvements

migratoires. Subsiste pour terminer une condition majeure : que, pour un patronyme, il ne puisse y avoir plusieurs origines, c'est-à-dire qu'il soit monophylétique. Dans cette recherche, nous nous écartons sciemment des sciences de la vie pour étudier les attitudes et/ou les aspects socio- et historico-culturels des paires isonymes dans des marchés matrimoniaux habituellement anisonymes.

- 36 Au terme de cette étude, le premier point que l'on peut mettre en avant est que, dans le Sud-Est de la France, les couples isonymes ne sont pas rares : seules quelques très petites populations en sont exemptes. Le deuxième aspect concerne les partitions qui se sont opérées artificiellement ou arbitrairement, quand le législateur créa trois départements au sein d'un espace depuis longtemps fédéré. Là, on découvre que chaque nouvelle population créée adopte l'isonymie de manière différente. D'ailleurs, la hiérarchie obtenue avec l'isonymie des siècles antérieurs se trouve corroborée par une recherche distincte sur la consanguinité moyenne des populations du XX^e siècle. Cet état de fait permet d'établir doublement que des attitudes nuptiales semblables paraissent perdurer dans des populations anciennes et actuelles et que l'isonymie résulte davantage d'habitudes socioculturelles que de la diversité des fréquences patronymiques dans les communautés. De la même façon, quelle que soit la structure de population observée, on découvre que l'isonymie matrimoniale est usitée. En réalité, il apparaît clairement que les paramètres de la géographie interagissent avec ceux de la biodémographie. En altitude, l'isonymie se retrouve huit fois plus qu'en plaine et une gradation marquée apparaît avec les étagements géographiques. En ce qui concerne la taille des populations, ce serait dans celles « intermédiaires », comptant 1 000 à 2 000 personnes environ, que l'isonymie serait la plus fréquente. Quant à la superficie, les terroirs les plus importants sont ceux sur lesquels le taux de paires isonymes est le plus développé. En définitive, ce sont les populations de l'Est de la région qui seraient surtout enclines à l'isonymie. Malgré tout, les liaisons entre les différents éléments testés demeurent ici statistiquement faibles. Elles ne permettent donc pas de trancher péremptoirement quant à la prévalence de la géographie sur la biodémographie et son indice particulier. En définitive, toutes choses égales par ailleurs, l'isonymie matrimoniale relève davantage d'une attitude ou habitude culturelle pratiquée par des groupes familiaux au sein de chaque marché matrimonial.

BIBLIOGRAPHIE

BARDET, Jean-Pierre, *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les mutations d'un espace social*, Paris, SEDES, 1983, 421 p.

BAUTHIER, Robert-Henri & SORNAY, Janine, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge : Provence, Comtat-Venaissin, Dauphiné, États de la Maison de Savoie*, Paris, CNRS, 3 tomes, 1968-1975.

BERKNER, Lutz K. & MENDELS, Franklin F., "Inheritance systems, family structure, and demographic patterns in Western Europe, 1700-1900", in Charles TILLY (ed.), *Historical studies of changing fertility*, Princeton, 1978, p. 209-223.

BLANCHARD, Raoul, *Les Alpes Occidentales*, 12 volumes, Grenoble-Paris, Arthaud, 1938-1956.

- BLEY, Daniel & BOËTSCH, Gilles, *L'anthropologie démographique*, Paris, PUF, 1999, 127 p.
- BLIGNY, Bernard, (sous la direction), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, Privat, 1973, 486 p.
- BIONDI, Gianfranco, « Utilisation des patronymes comme marqueurs génétiques et culturels au sein des minorités linguistiques des Alpes occidentales italiennes », *Évolutions biologiques et culturelles en milieu alpin*, Gap, CDDP, 2000, p. 83-88.
- BOCQUET-APPEL, Jean-Pierre, COURGEAU, Daniel & PUMAIN, Denise (éd.), *Spatial analysis of Bionomographic data*, Congresses & Colloquia n° 16, Libbey-INED, 1996, 367 p.
- BOËTSCH, Gilles, PROST, Michel & RABINO-MASSA, Emma, "Evolution of consanguinity in a French alpine valley: the Vallouise in the Briançon region. [17th-19th centuries]", *Human Biology*, 74-2, 2002, p. 285-300.
- BOURGEOIS-PICHAT, Jean, « Le mariage coutume saisonnière, contribution à une étude sociologique de la nuptialité en France », *Population*, 1-4, 1946, p. 623-642.
- BRENNAN, Ellen R., JAMES, A.V. & MORRILL, W.T., "Inheritance, demographic structure and marriage: a cross-cultural perspective", *Journal of Family History*, 7, 1982, p. 289-298.
- CHARDON, Michel, « Essai d'approche de la spécificité des milieux de la montagne alpine », in Bernard Debarbieux (ed.), *Quelle Spécificité Montagnarde ?*, *Revue de Géographie Alpine*, 67-1/2/3, 1989, p. 15-28.
- COLE, John W., "Inheritance processes in the Italian Alps", *Ethnohistory*, 24, 1977, p. 117-132.
- COLLOMP, Alain, « Patronyme, alliance matrimoniale et consanguinité. Haute-Provence, XVIII^e et XIX^e siècles », in Pierre DARLU & al. (eds.), *Le Patronyme, Histoire, anthropologie, société*, Paris, CNRS éditions, 2002, p. 319-331.
- CRAWFORD, Michael H., "The breakdown of reproductive isolation in an alpine genetic isolate: Acceglio, Italy", in Aldur W. ERIKSSON & al. (eds.), *Population structure and genetic disorders*, London, Academic Press, 1980, p. 57-71.
- CROW, James F. & MANGE, Arthur P., "Measurement of inbreeding from the frequency of marriages between persons of the same surname", *Eugenics Quarterly*, 12-4, 1965, p. 199-203.
- DARWIN, George H., "Marriages between first cousins in England and their effects", *Journal of the Statistical Society*, 38, 1875, p. 153-184.
- ELLIS, William S. & STARMER, William T., "Inbreeding as Measured by Isonymy, Pedigrees and Population Size in Törbel, Switzerland", *American Journal of Human Genetics*, 30, 1978, p. 366-376.
- FALQUE-VERT, Henri, *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XII^e siècle*, Grenoble, PUG, 1997, 517 p.
- GARDEN, Maurice, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1975, 374 p.
- GOY, Joseph, BOUCHARD, Gérard & BONNAIN, Rolande, *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural. France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Lyon, PUL, 1992, 433 p.
- GUERESI, Paola, MARTUZZI-VERONESI, Fosca, BIONDI, Gianfranco & PETTENER, Davide, « Structure matrimoniale et isonymie dans des populations alpines », in Gilles BOËTSCH & al. (éds.), *Permanences et changements dans les sociétés alpines, états des lieux, perspectives de recherche*, Aix-en-Provence, Edisud, 2003, p. 141-158.
- GUERESI, Paola, PETTENER Davide & MARTUZZI-VERONESI Fosca, "Marriage behaviour in the Alpine Non Valley from 1825 to 1923", *Annals of Human Biology*, 28-2, 2001, p. 157-171.

- JOUVIN DE ROCHEFORT, Albert, *Le voyageur d'Europe. Le voyage de France*, Paris, Billaine, t. 1, 1672, 298 p.
- LASKER, Gabriel, CHIARELLI, Bruneto, MASALI, Melchiorre, FEDELE, Francesco & KAPLAN, Bernice, "Degree of human genetic isolation measured by isonymy and marital distance in two communities in an Italian Alpine valley", *Human Biology*, 44, 1972, p. 351-360.
- MARTUZZI-VERONESI, Fosca, GUERESI, Paola & PETTENER, Davide, "Biodemographic analysis of Italian Alpine communities (Upper Sole Valley, 1725-1923)", *Rivista di Antropologia*, 74, 1996, p. 55-75.
- MC CULLOUGH, John M. & O'ROURKE, Dennis H., "Geographic distribution of consanguinity in Europe", *Annals of Human Biology*, 13-4, 1986, p. 359-367.
- MONTPIED, Georges, « La population et la société embrunaise à la fin du Moyen Âge », *Cahiers d'histoire*, XXVIII-1, 1983, p. 3-27.
- NETTING, Robert McC., "Of men and meadows: strategies of Alpine land use", *Anthropological Quarterly*, 45, 1972, p. 132-144.
- NORTH, Kari E. & CRAWFORD, Michael H., "Isonymy and repeated pair analysis: the mating structure of Aceglgio, Italy, 1889-1968", *Rivista di Antropologia*, 74, 1996, p. 93-103.
- PETTENER, Davide, "Consanguineous Marriages in the Upper Bologna Appennine (1565-1980): Microgeographic Variations, Pedigree Structure and Correlation of Inbreeding Secular Trend with Changes in Population Size", *Human Biology*, 57-2, 1985, p. 267-288.
- PETTENER, Davide, GUERESI, Paola & MARTUZZI-VERONESI, Fosca, « Struttura biodemografica delle valle del Fersina (Valle dei Mocheni) dal 1800 al 1914 », *Bolletino di Demografia Storica*, 20, 1994, p. 131-140.
- PROST, Michel & BOËTSCH, Gilles, « Choix du conjoint et apparentement dans les populations montagnardes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles (Briançonnais, Embrunais, Queyras et Oisans) », *Revue de Géographie Alpine*, 89-3, 2001, p. 21-40.
- « Mobilité et aires matrimoniales dans les populations alpines du Dauphiné : le cas des 20 communautés de l'Oisans du XVII^e au XIX^e siècles », *Anthropologica et Præhistorica*, 113, 2002, p. 121-133.
- « Biodémographie et migrations matrimoniales dans l'Écosystème alpin : les populations montagnardes des massifs du Dauphiné du XVI^e au XIX^e siècles », *Antropo*, 18 p. (2005 soumis).
- PROST, Michel & REVOL, Monique, « Hériter ou migrer dans la montagne Dauphinoise. Le cas des Briançonnais de la Vallouise », in *Les écosystèmes alpins : approches anthropologiques*, Gap, CDDP, 2001, p. 100-111.
- « Impact de la géographie sur la biodémographie ? Populations urbaines de montagne et de plaine (XVI^e-XIX^e siècles) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, 1-2, 2002, p. 27-49.
- PROST, Michel, BOËTSCH, Gilles & RABINO-MASSA, Emma, "The limitations of the isonymic method. From the model to actual application on a computerized population register [Vallouise, 1350-1899]", *Proceedings of ICAES Congress*, Firenze University Press, 2005, 15 p. (sous presse).
- PROST, Michel, BOËTSCH, Gilles & REVOL, Monique, « Enfants naissants et enfants utiles. Le cas de la montagne briançonnaise à l'Époque moderne, (1600-1809) », *Cahiers Québécois de Démographie*, 31-2, 2002, p. 193-213.

— « Biodémographie et structures urbaines : les agglomérations de la plaine dauphinoise de 1579 à 1890 », *Antropo* (édition numérique : www.didac.ehu.es/antropo/6/6-3/prost.pd), 2004, p. 25-41.

SAUVAIN-DUGERDIL Claudine, « Les isolats alpins ont-ils existé ? Réflexion à partir de 250 ans d'histoire généalogique d'une vallée valaisanne », in André CHAVENTRÉ & Derek F. ROBERTS (eds.), *Approche pluri-disciplinaire des isolats humains*, Paris, INED, Congrès et Colloques 3, 1990, p. 297-322.

SERRA, Angelo & SOINI, Antonio, « La consanguinité d'une population. Rappel de notions et de résultats. Application à trois provinces de l'Italie du Nord », *Population*, 1, 1959, p. 47-72.

SUTTER, Jean & TABAH, Léon, « Fréquence et répartition des mariages consanguins en France », *Population*, 3, 1948, p. 607-603.

TAY, J.S.H & YIP, W.C.L., "The estimation of inbreeding from isonymy: relationship to the average inbreeding coefficient", *Annals of Human Genetics*, 48, 1984, p. 185-194.

TOMASSONE, Richard, DERVIN, Catherine & MASSON, Jean-Pierre, *Biométrie. Modélisation des phénomènes biologiques*, Paris, Masson, (2^e édition), 1993, 553 p.

TURREL, Denise, *Bourg-en-Bresse au XVI^e siècle. Les hommes et la ville*, Bourg-en-Bresse, Société d'Émulation de l'Ain, 1986, 290 p.

VOVELLE, Michel, *Ville et campagne au XVIII^e siècle (Chartres et la Beauce)*, Paris, Éditions Sociales, 1980, 307 p.

WIEGANDT, Ellen, "Inheritance and demography in the Swiss Alps", *Ethnohistory*, 24-2, 1977, p. 133-148.

NOTES

1. GUERESI, P. & al., 2003.
2. MC CULLOUGH, J.M. & O'ROURKE, D. H., 1986.
3. BOCQUET-APPEL, J.-P. & al., 1996 ; PROST, M. & REVOL, M., 2002 ; GUERESI, P. & al., 2003 ; PROST, M. & BOËTSCH, G., 2005 soumis.
4. BOURGEOIS-PICHAT, J., 1946 ; PROST, M. & BOËTSCH, G., 2001.
5. PROST, M. & al., 2005 (sous presse).
6. FALQUE-VERT, H., 1997.
7. Archives Départementales de l'Isère, B 2998.
8. Archives Départementales des Hautes-Alpes, G 2761 et *passim*.
9. CROW, J. F. & MANGE, A.P., 1965 ; TAY, J.S. & YIP, W. C., 1984 ; BLEY, D. & BOËTSCH, G., 1999.
10. BAUTHIER, R.-H. & SORNAY, J., 1968-1975, tome 1.
11. BLIGNY, B. & al., 1973.
12. BLANCHARD, R., 1938-1956, tome v (volume 2) et tome VII.
13. Le Centre Généalogique du Dauphiné (CGD) de Grenoble pour le département de l'Isère (38), l'Association Généalogique 05 (AG05) de Gap pour les Hautes-Alpes et le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP) de Montélimar pour le département de la Drôme (26), en collaboration avec le laboratoire d'Adaptabilité biologique et culturelle de l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II).
14. PROST, M. & al., 2004.
15. BRENNAN, E. & al., 1982.
16. COLLOMP, A., 2002.

17. SUTTER, J. & TABAH, L., 1948 ; SERRA, A. & SOINI, A., 1959 ; PROST, M. & BOËTSCH, G., 2002 et note 4.
18. PROST, M. & BOËTSCH, G., 2002, note 3.
19. LASKER, G. & al., 1972 ; CRAWFORD, M., 1980 ; NORTH, K. & CRAWFORD, M., 1996.
20. SUTTER, J. & TABAH, L., 1948, note 17.
21. PROST, M. & BOËTSCH, G., 2001, note 4, cf. annexe p. 38-39 ; BOËTSCH, G. & al., 2002.
22. CHARDON, M., 1989.
23. TOMASSONE, R. & al., 1993, chapitre 2, p. 55-62.
24. À titre d'exemple : « Embrun est une ville où les activités de type agricole sont importantes. Par conséquent, les locaux qui s'y rapportent y sont nombreux. La révision de 1447 insiste sur le grand nombre de granges et d'écuries qui prennent une large part du sol urbain ». Ou encore, « Aux commissaires du Dauphin chargés de la révision des feux, ils disent que, seule la rue principale [d'Embrun], l'ancienne voie romaine est habitée. Ailleurs, c'est le désert et l'abandon ». Ou encore « Ville de paysans et de vigneron, de propriétaires et de chanoines, mais aussi de chapelains miséreux et de journaliers besogneux, Embrun, une « agroville » médiévale... » (MONTPIED, G., 1983). À Grenoble, les informations délivrées au XVII^e siècle sont quasi équivalentes : « Les murailles de la ville enferment une partie de la montagne, toute couverte d'un grand vignoble et de plusieurs jardins qui ont leur bastide ». (JOUVIN DE ROCHEFORT, A., 1672).
25. PROST, M. & REVOL, M., 2001, note 2.
26. NETTING, R., 1972 ; ELLIS, W. & STARMER, W., 1978 ; PETTENER, D., 1985 ; SAUVAIN-DUJERDIL, C., 1990 ; PETTENER, D. & al., 1994 ; MARTUZZI-VERONESI, F. & al., 1996 ; BIONDI, G., 2000 ; PROST, M. & BOËTSCH, G., 2002, note 4 ; GUERESI, P. & al., 2003, note 3.
27. Moyenne recalculée sur les données de la Table 2 de P. GUERESI & al. 2001.
28. GUERESI, P. & al., 2003, note 3.
29. CHARDON, M., 1989, note 22.
30. COLE, J., 1977 ; WIEGANDT, E., 1977 ; BERKNER, L. & MENDELS, F., 1978 ; PROST, M. & REVOL, M., 2001.
31. En Provence, dans la haute vallée de l'Ubaye, dans une étude à venir pour laquelle nous étudions les structures génétiques de 17 communautés montagnardes, le V de Cramer atteint 0,425 dans la liaison qui unit le nombre de patronymes différents rencontrés et la fréquence de l'isonymie. Dans ce cas, nous avons affaire à un lien très fort noté ****. Dans cette vallée alpine, la fréquence moyenne globale de l'isonymie décroît de 14,9 à 10,2 % du XVIII^e au XIX^e siècle.
32. GOY, J. & al., 1992.
33. PROST, M. & al., 2002.
34. « La ville, 'dépendante' de la campagne dans ses structures sociales comme dans la formation de son capital et de son revenu, est bien le lieu de rassemblement de la 'classe propriétaire', et de ceux qui, de près ou de loin, copartageants ou dépendants étroitement soumis, gravitent autour d'elle » (VOVELLE, M., 1980). Et aussi : GARDEN, M., 1975 ; BARDET, J.-P., 1983 ; MONTPIED, G., 1983 ; TURREL, D., 1986 ; PROST, M. & al., 2004, note 14.
35. PROST, M. & BOËTSCH, G., 2002, note 17.
36. BLANCHARD, R., 1938-1956, tome VII, note 12.
37. MC CULLOUGH, J. M. & O'ROURKE, D. H., 1986, note 2.
38. MC CULLOUGH, J. M. & O'ROURKE, D. H., 1986, note 2.
39. BLEY, D. & BOËTSCH, G., 1999, note 9, p. 37-39. « La consanguinité isonymique F est la somme de deux composantes : F_r qui représente la part structurelle et F_n qui représente la part conjoncturelle ». En quelque sorte, la contribution aléatoire F_r reflète la composition de la population ; elle figure aussi une situation de panmixie. En revanche, F_n , qui est fortement influencée par la fréquence des mariages isonymes, exprime une volonté de s'unir avec une personne portant le même patronyme que soi. Ces deux indices entrent dans une équation qui permet d'obtenir un coefficient de consanguinité global, c'est-à-dire qu'il regroupe la part proche

et éloignée de ce paramètre majeur de l'anthropologie biologique : $F_{iso} = F_n + (1 - F_n) F_r$. [nota bene : les deux composantes se calculant à partir des fréquences patronymiques rencontrées dans une population, on se reportera à l'ouvrage cité ici pour en connaître la méthodologie pratique].

RÉSUMÉS

L'isonymie matrimoniale décrit le fait que, pour un mariage donné, les époux portent un patronyme identique. En découle une méthode d'estimation de la parenté qui s'utilise davantage en anthropologie biologique. Ici sont mis en perspective les déterminants géographiques avec l'occurrence culturelle, choisie ou non, qui fait que les couples possèdent le même nom de famille. Plus de 264 000 unions sont prises en compte sur la période 1546-1899. L'isonymie se rencontre aussi bien chez les ruraux ou les montagnards que chez les urbains. Un découpage départemental indique des différenciations notables ; une hiérarchisation se profile même qui perdure encore au milieu du xx^e siècle. Un gradient isonymique croît en parallèle avec celui de l'altitude, il en est de même avec la superficie des terroirs. Quant à la population communale, on assiste aussi à une croissance jusqu'à une limite de 3 000 personnes. Seules les grandes agglomérations créent une rupture. Cependant, les liaisons entre isonymie et géographie ne renvoient statistiquement que des liens faibles ou moyens. En définitive, l'isonymie, bien qu'utilisée de manière récurrente jusqu'à des dates récentes, apparaît plutôt comme une habitude culturelle du mariage traditionnel européen.

The Practice of Matrimonial Isonomy among the People of Southeast France from 1546 to 1899
Matrimonial isonymy is a term indicating that partners in a given marriage have the same family names. As a method for evaluating lineage, it has been employed more frequently in biological anthropology than in other disciplines. This study, on the other hand, places both geographical determinants and the cultural practice, whether deliberate or not, among couples having the same family name, in perspective. More than 264,000 unions have been taken into account between 1546 and 1899. In a first instance, isonymy is distributed fairly uniformly among rural, mountain and town sites. But a further division by department indicates noteworthy differentiation in which a stratification emerges lasting until the middle of the 20th century. An isonymy gradient increases in tandem with that of altitude, as it does with the size of lang holdings. As for the communal population, one notes growth matching a limit of 3,000 persons. Only the large agglomerations display rupture with the past. It should be noted, however, that the statistical links between isonymy and geography are weak to middling. In the final analysis, isonymy, although in use fairly recently, in fact appears to be a cultural habit of traditional European marriages.

INDEX

Mots-clés : démographie, régression

Index chronologique : Période moderne, XIX^e siècle

Index géographique : France

AUTEUR

MICHEL PROST

UMR 6578, Laboratoire d'anthropologie : adaptabilité biologique et culturelle, Université de la Méditerranée, Faculté de médecine, Marseille